



EXISTANT

a structuration de la recherche reposait sur les laboratoires, labellisés ou non en UMR ou EA. La politique « d'excellence », en créant notamment les Labex a introduit une concurrence délétère et stérile entre les équipes et les collègues. Les Labex s'inscrivent directement dans la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI), en restructurant des laboratoires de recherche autour de transdisciplinarités imposées par des critères d'innovation répondant aux attentes des entreprises, au détriment du développement de structures et de méthodes de recherche axées sur l'objet propre des champs disciplinaires ou autour de transdisciplinarités répondant à des enjeux scientifique ou participant à des réponses démocratiques aux problèmes environnementaux et sociaux.

CRITIQUE

n peut rapidement rappeler que les 170 Labex se répartissent dans des « secteurs » : 26% pour le secteur Biologie, Vie, Sante (33% du total des dotations), 21% pour Numérique et Mathématiques (20% des dotations), 15% en Matière et Énergie (14% des dotations), 24% en SHS (20% des dotations) et 14%

en Terre Environnement Écologie (13% des dotations). On constatera que les disciplines en tant que telles ont disparu (chimie, physique diluées dans Matière Énergie par exemple ou philosophie, droit ou lettres dans le secteur SHS) pour se conformer au format de la SNRI.

Tout aussi grave est l'exclusion de col-

lègues de leur unité de recherche pour des raisons thématiques (le champ de recherche couvert ne correspond plus aux priorités du Labex), pour des raisons « d'excellence » (les A ou A+ de l'AERES), le découpage d'unités scientifiquement cohérentes pour suivre les contours du Labex, etc.

PROPOSITIONS

e lieu de la recherche est défini par le rassemblement d'enseignants-chercheurs et de chercheurs partageant un objectif scientifique librement défini, organisés dans une structure garantissant l'exercice collectif et scientifiquement autonome de leur mission de recherche. Ce lieu est le laboratoire (UMR. EA), qui doit être doté des statuts et instances démocratiques permettant la vie de la communauté scientifique autour d'un projet scientifique évolutif. Il doit avoir une cohérence scientifique, évaluée par exemple par une instance composée majoritairement de pairs (voir fiche évaluation des unités) pour mettre en débat ses avancées et évolutions scientifiques. Il doit reposer sur des collaborations avec les autres laboratoires nationaux et internationaux des champs thématiques

proches, pour permettre la diffusion et la confrontation des savoirs (par exemple sur le modèle des GDR du CNRS). La concurrence imposée par les Labex, le pilotage des thèmes par la SNRI vont à l'évidence à l'opposé de cette conception. La politique actuelle a amorcé une logique de fusion des équipes dans le but d'améliorer la visibilité et la concurrence internationales. Cette politique, sur les résultats de laquelle n'existe pour l'instant aucune enquête, paraît extrêmement préjudiciable aux petites universités ainsi qu'à certaines disciplines, obligées de construire des rapprochements peu cohérents ou d'abandonner des axes de recherche qui ne trouvent pas leur place dans ces recompositions. Les distances géographiques et épistémologiques fréquemment observées entraînent une augmentation importante des coûts financiers et temporels de la recherche sans que l'efficience s'avère toujours présente au final. Avec l'obligation parallèle d'adosser le recrutement à la recherche, cette politique se dé-contextualise de pans entiers de l'enseignement et peut avoir à terme des conséquences désastreuses pour ce dernier. Elle va aussi à l'encontre de la constitution d'équipes à taille humaine (au détriment de la proximité des échanges informels et de diffusion des idées mais aussi des aides et soutiens logistiques).

Voir aussi sur ce sujet les fiches « repenser la structuration de la recherche », « Financer la recherche à la hauteur des enjeux » et « en finir avec l'AERES pour une évaluation des laboratoires de recherche ». •